

## **Projet OrCHyDé. Création d'un site de production d'e-methanol à Origny-Sainte-Benoîte (02)**

**Concertation préalable 29.10.24 - 23.12.24**

**Cahier d'acteur : Françoise CARDOT, Ribemont (02240)**

La production et le stockage de matériaux hautement toxiques sur un site qui domine la Vallée de l'Oise et ses communes (Origny-Sainte-Benoîte, Mont-d'Origny, Thenelles, Villers-le-Sec, Pleine-Selve, Ribemont, Regny, Sissy ...) est un non-sens. Je vous exprime mes fortes inquiétudes et réticences quant à ce projet que j'estime délétère pour le territoire et ses habitants ; la perspective d'habiter aux abords d'un site à haut risque est très anxiogène et induirait de vivre dans la crainte quotidienne d'un accident industriel. Je relève que la publication au Journal officiel en date du 19 juin 2024 relative à la mise en place de la concertation publique mentionne un projet uniquement sur la commune d'Origny-Sainte-Benoîte alors même que les raccordements électriques couvriraient Villers-le-Sec, Ribemont voire d'autres bourgs.

### **IMPACT TERRITORIAL - L'insécurité d'existence**

Implantation de l'usine envisagée entre les deux communes principales en population du territoire de la Communauté de Communes du Val de l'Oise – concentration de l'habitat, commerces, écoles et collège, services à la population. Territoire déjà en zone SEVESO et présence d'un méthaniseur à Origny-Sainte-Benoîte-Thenelles

Détérioration paysagère

Santé publique : risque d'explosion (ex : Lubrisol, Rouen), de contaminations dues aux fuites, rejets de produits toxiques. Risques internes et externes, maîtrise des risques non connus

Nuisances olfactives causées par les bassins d'épuration et l'épandage de boue dans les champs ; nuisances sonores et lumineuses ; circulation accrue de camions et d'engins de chantier

Les habitants du territoire sont déjà très impactés par les nuisances et méfaits liés à l'usine TEREOS, au méthaniseur et aux installations sans fin d'éoliennes (belvédère de Surfontaine).

Des tenants et aboutissants qui paraissent encore bien flous mais qui auront des répercussions irréversibles pour le territoire.

- 1) Le bassin de décantation de TEREOS serait-il suffisant ou faudrait-il en construire un nouveau et où ?
- 2) De quelle nature seraient les 3 tonnes de boue (p.46 du dossier de concertation préalable - les effluents solides) ? Seraient-elles épandues dans les champs ? Pourraient-elles polluer les nappes phréatiques et avoir des conséquences sur la santé des habitants ?
- 3) Au sujet des 15 000 tonnes de déchets solides (p.46 du dossier de concertation), les catalyseurs usagés ; quels risques leur stockage pourrait-il provoquer ?
- 4) On peut également s'interroger sur la durabilité d'une telle usine. L'obsolescence de cette usine est-elle prévue dans les 850 millions d'investissement ? Le démantèlement et la dépollution du site sont-ils inclus ?

Comme les méthaniseurs et les éoliennes, cette industrie n'apporterait aucune plus-value locale, et les leviers annoncés, à savoir l'embauche de salariés ne compenserait sans doute pas les départs de résidents des communes impactées. La Vallée de l'Oise est jusqu'à présent attractive pour sa qualité de vie appréciée. Il va de soi que l'implantation d'une telle usine altérerait le bien être, la qualité de vie et paysagère et n'inciterait plus dorénavant des usagers à opter pour ce territoire pour s'installer. On peut également douter que des praticiens viennent s'installer, avec leurs familles au milieu d'usines pour exercer, dans un territoire aussi enclavé.

Dévaluation immobilière des particuliers ; décote des maisons et terrains des particuliers.

Les raccordements électriques. Les champs magnétiques à basse fréquence, émis notamment par les lignes à haute tension, représentent un risque possible de leucémie chez les enfants qui habitent à proximité. L'Agence nationale de sécurité sanitaire, qui avait déjà alerté en 2010 sur une « association possible entre l'exposition aux champs électromagnétiques basses fréquences et le risque à long terme de leucémie infantile », a réitéré ses conclusions suite à d'autres études.

Verso Energy nous vante un projet « sans risque », sans problème au coût pharaonique de 850 millions pour 46 emplois effectifs... ridicule et destructeur du territoire.

Pollution août 2018. Le risque zéro n'existe pas. Les habitants de la Vallée de l'Oise entre Origny et Achery en gardent le souvenir. Des tonnes de poissons morts dans l'Oise et ses bras à la suite d'une pollution au niveau de TEREOS. Sur une trentaine de kilomètres la quasi-totalité des espèces du cours d'eau sont morts d'asphyxie, après une pollution engendrée par une fuite de vinasse, un fertilisant industriel issu de la betterave.

Emplois proposés postés en 3/8, typologie d'emplois qui diminue de 7 à 8 ans l'espérance de vie pour les salariés. Risques aggravés par la proximité de produits toxiques dont l'inhalation, le contact avec la peau peut avoir des conséquences graves pour la santé.

Projet qui n'offre pas une vision à long terme, des perspectives pour le territoire, alors même que les questions relatives à l'habitabilité sont au cœur des préoccupations de notre société. Alors que les territoires ruraux connaissent en France un regain démographique fondé pour l'essentiel sur un solde migratoire positif, on nous propose ici une vision à court terme et non un programme de territoires de vie pour les habitants et leurs descendances. Ce n'est pas une Biovallée, à l'image de la Vallée de la Drôme mais un programme passéiste. L'action publique doit contribuer à construire des territoires de vie, à protéger la santé et le bien-être de ses habitants et non produire des no mans land.

## IMPACTS SUR LES MILIEUX

Artificialisation de 26 hectares de terre cultivable surplombant la Vallée de l'Oise avec la remise en cause d'un équilibre naturel.

Le dérèglement climatique et les phénomènes de dégradation de l'environnement et de destruction du vivant qui l'accompagnent sont le fait majeur de notre époque (voir GIEC). Ils affectent radicalement le patrimoine naturel, qui est la condition primordiale de la subsistance humaine.

En 2015, un consensus de scientifiques identifiait 9 limites écologiques qui ne peuvent être franchies sans menacer la survie de nos sociétés : le changement climatique, la perte de biodiversité, l'acidification des océans, l'appauvrissement de la couche d'ozone, la pollution atmosphérique, la déforestation, les prélèvements d'eau douce, la concentration d'azote et de phosphore dans les terres agricoles, les émissions de nouveaux polluants chimiques.

Ce projet d'usine à Origny interroge, laisse dubitatif. Au regard des dérèglements qui se multiplient, la production, le stockage, le transport et l'usage de l'e-methanol à destination de porte-conteneurs et du transport aérien n'a en réalité aucune raison de voir le jour. Les fortes chaleurs et les sécheresses se multiplient qui font craindre des pénuries d'eau ; les feux de champs pourraient s'accroître ; les risques accrus de fortes tempêtes aussi. Aucune adaptabilité n'est pensée, recherchée dans ce programme industriel qui ne repose que sur la marchandisation de la nature et non sur des bases éthiques. Rappelons ce qu'est la Vallée de l'Oise :

***Les vallées humides, principales zones naturelles d'intérêt écologique du territoire, in SCOT Conférence de pays – Saint-Quentin – Biodiversité et fonctionnalité environnementale du territoire, 2015***

*La Vallée de l'Oise et ses prairies inondables : le fond de la vallée est occupé par une mosaïque de milieux prairiaux plus ou moins inondables, de bois, et cultures, traversée par les cours de l'Oise et de ses affluents. Ces cours d'eau sont bordés par des lambeaux de ripisylves. Les pratiques pastorales de fauche et pâturage, relativement extensives, ont façonné ces milieux depuis des siècles, et sont un bel exemple d'adaptation de l'agriculture à une zone humide. Bon nombre de prairies sont valorisées au travers d'un système mixte, combinant une première intervention de fauche en juin et une mise à l'herbe des animaux à partir de l'été. Les inondations régulières, outre, leur fonction fondamentale d'écrêtement des crues par étalement dans un lit majeur, parfois large, génèrent une fertilisation des sols. Les caractéristiques physiques et agricoles uniques dans le nord de la France de cet ultime système bien conservé de prairies de fauche inondables permettent la présence d'habitats, d'une flore et d'une faune caractéristiques menacées, d'intérêt international. Ainsi, nombreuses espèces végétales qui y ont été recensées sont protégées (*Senecio paludosus*, *Teucrium scordium*, *Pulicaria vulgaris*, *Stellaria palustris*, *Ulmus laevis*, *Veronica scutellata*). Sur le plan faunistique, on notera une entomofaune riche (lépidoptères rares et menacés en France et en Europe), une batrachofaune remarquable avec la présence du Titron crêté, de la Rainette verte et du Pélodyte ponctué. L'ichtyofaune, l'avifaune (le Rôle des Genêts, protégé au niveau national, est présent entre Origny-Sainte-Benoîte et Ribemont) et la mammalofaune sont aussi particulièrement intéressantes.*

Des régions entières sont déjà rendues impropres à la culture et des usagers se retrouvent sans eau potable (ex récent de Mayotte). De cette pénurie des espèces vivantes, végétales et animales terrestres ou marines disparaissent réduisant un peu plus la biodiversité et donc la gamme de ressources dont nous disposons pour nous adapter.

L'enjeu est de cesser de détruire les ressources naturelles telles que les forêts et les pâtures qui constituent des puits de carbone et des foyers de biodiversité. Cesser de détruire la diversité végétale et **réserver la production agricole à l'alimentation plutôt qu'à la production d'agrocarburants.**

Nous ne pouvons pas non plus, au travers de ce projet ubuesque si mal nommé « Orchydé », continuer à soutenir un marché mondial où les denrées alimentaires circulent entre les continents par les mers, les terres et les airs. Non nous ne pouvons pas admettre d'insuffler un commerce qui accentue encore le réchauffement, l'érosion des sols, l'épuisement des ressources en eau, la pollution des airs et des mers et la disparation d'espèces végétales et humaines. Par ces commentaires il ne s'agit pas là d'aller contre la science mais de passer d'une science qui lutte contre la nature à une science qui travaille avec elle. C'est pourquoi, je suis défavorable à cette proposition de production d'hydrogène renouvelable et bas carbone et de e-methanol biogénique et de son raccordement électrique sur la commune d'Origny-Sainte-Benoîte et sur les communes alentours.

**Fait le 23 décembre 2024,**

**Françoise CARDOT, Ribemont (02240)**